



BUREAU COMMUNAUTAIRE

DU 09 JUILLET 2019



PROCES VERBAL N°7



BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 09 JUILLET 2019
à Thouars – Centre Prométhée
Date de la convocation : 03 juillet 2019

Transmis en Sous-
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **42**
Présents : **23**
Excusé avec procuration : /
Absents : **19**
Votants : **23**

Secrétaire de la séance : M. Gérard BOULORD.

Présents : Président : M. PAINÉAU - Vice-Présidents : MM. DORET, BLOT, BONNEAU, CLAIRAND, MORICEAU R., RAMBAULT, PINEAU, CHARRE, JOLY, GIRET et Mme ARDRIT Délégués : MM. BAPTISTE, SAUVETRE, MEUNIER, Mmes GELEE, BABIN, MM. BOULORD, NERBUSSON, COCHARD, Mme GRANGER, MM. MILLE, DUGAS.

Excusé avec procuration : /

Absents : MM. DECHEREUX, ROCHARD S., Mme ENON, MM. GREGOIRE, ROCHARD C., BIGOT, MORICEAU C., BREMAND, DUHEM, SINTIVE, BEVILLE, PETIT, COLLOT, Mme RIVEAULT, MM. HOUTEKINS, FOUCHEREAU, Mmes RENAULT, ROUX, M. FERJOU.

Le compte-rendu de la présente séance a été affiché conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Il procède à l'approbation du Procès Verbal de la séance du 18 juin 2019.

ORDRE DU JOUR

II – PÔLE AFFAIRES CULTURELLES

1) – Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (C) :

BC.2019-07-09-C01 - Tarification de la saison artistique (actualisation).

BC.2019-07-09-C02 - Validation du plan de financement de la saison de diffusion 2019 du Conservatoire et autorisation de demandes de subventions.

III – PÔLE SPORTS - EDUCATION ET JEUNESSE

1) – Sports (S) :

BC.2019-07-09-S01 - Convention-type de prestation de service entre le service des sports de la Communauté de Communes du Thouarsais et les associations sportives ou structures partenaires pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

BC.2019-07-09-C01 – CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - TARIFICATION DE LA SAISON ARTISTIQUE (ACTUALISATION).

Code nomenclature FAST : 8.9

Dans le cadre de la saison artistique, il est proposé d'actualiser la grille tarifaire comprenant actuellement un tarif A – B - C et "scolaire" en introduisant un tarif D.

Ce tarif a pour but de se rapprocher des tarifs proposés par nos partenaires sur des territoires voisins (Bocage Bressuirais, Gâtine), notamment dans le cadre des musiques actuelles.

Suivant le type de spectacles organisés par le Conservatoire au cours de la saison, cinq catégories de tarification sont définies.

TARIF A		TARIF B		TARIF SCOLAIRE	TARIF C	TARIF D
Plein tarif sur réservation : 12,40 €	Tarif réduit sur réservation : 6,40 €	Plein tarif sur réservation : 8,40 €	Tarif réduit sur réservation : 4,40 €	2,00 € élève	Entrée libre	Plein tarif sur réservation : 3,40 €
Plein tarif le jour du concert : 13,00 €	Tarif réduit le jour du concert : 7,00 €	Plein tarif le jour du concert : 9,00 €	Tarif réduit le jour du concert : 5,00 €	5,00 € parents d'élèves accompagnants	Entrée libre	Plein tarif le jour du concert : 4,00 €

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- d'approuver cette nouvelle tarification pour la saison artistique du Conservatoire et les modalités de fonctionnement et de paiement quant à l'exercice de cette activité,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens et à signer toutes les pièces nécessaires.

Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.

BC.2019-07-09-C02 – CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA SAISON DE DIFFUSION 2019 DU CONSERVATOIRE ET AUTORISATION DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Code Nomenclature FAST : 8.9

Comme chaque année, le Conservatoire a conçu une saison artistique qui vient enrichir les projets pédagogiques proposés par l'équipe professorale, dans le respect des missions qui lui sont confiées et en partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

Le budget 2019 affecté à l'opération s'établit ainsi à 57 088,41 €. Le plan de financement envisagé est le suivant :

DEPENSES	EN EUROS	RECETTES	EN EUROS
SAISON ARTISTIQUE 2019	57 088,41 €	Etat DRAC/PEAC	8 000,00 €
		Conseil Départemental	4 300,00 €
		Partenariat Taizé Mairie Saint Cyr La Lande	500,00 € 500,00 €
		Entrées spectacles	2 000,00 €
		Communauté de Communes du Thouarsais	38 288,41 €
		Autre organisme public : CANOPE	3 500,00 €
TOTAL TTC	57 088,41 €		57 088,41 €

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- de valider le plan de financement tel que présenté ci-dessus et d'autoriser les services à effectuer les demandes de subventions correspondantes,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.

BC.2019-07-09-S01 - SPORTS - CONVENTION-TYPE DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LE SERVICE DES SPORTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES OU STRUCTURES PARTENAIRES POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOÛT 2020.

Dans le cadre des missions dévolues au Service des Sports de la Communauté de Communes du Thouarsais, et plus particulièrement les actions sportives mises en place au bénéfice d'associations sportives ou structures, une convention de prestation de service est élaborée avec les partenaires concernés, appelés à pratiquer les activités physiques et sportives organisées par le service.

A ce titre, il convient donc de mettre en place une convention-type afin de répondre ponctuellement aux besoins pendant l'année sportive. Celle-ci a pour objectif, entre autres, de fixer le taux horaire de mise à disposition du personnel et aussi de préciser les responsabilités incombant à chacune des parties. Pour ce faire, le taux horaire défini pour la prestation est de **36 €** pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Le but de la présente est donc de donner pouvoir au Président ou au Vice-Président faisant fonctions pour signer les conventions de prestation de service valables pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Vu l'avis favorable de la Commission 2 "Sports – Education - Jeunesse" en date du 24 juin 2019,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- d'approuver la convention-type de prestation de service entre le service des sports de la Communauté de Communes du Thouarsais et les associations sportives ou structures partenaires présentes sur le territoire pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020 ;
- d'autoriser le Président ou le Vice-président délégué à accomplir toutes les démarches en ce sens et à signer toutes les pièces nécessaires.

Décision du Bureau Communautaire : Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.